

COLLOQUE

Les fraudes aux finances publiques



COUR DE CASSATION

**Lundi 12 mai 2025
de 09h00 à 17h30**

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire
en présentiel



9h00 Allocution d'ouverture :

- **Rémy HEITZ**, Procureur général près la Cour de cassation

MATINÉE

Sous la présidence de Monsieur Renaud SALOMON, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL

9h15 Les enjeux et les moyens d'action communs aux fraudes fiscales et sociales

- **Renaud SALOMON**, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL

9h45 Des acteurs largement communs de lutte contre les fraudes fiscales et sociales

- **Éric BELFAYOL**, chef de la mission interministérielle de coordination anti-fraude

10h15 Les échanges d'information entre les acteurs de la lutte contre les fraudes fiscales et sociales

- **Nicolas SOUFFRIN**, inspecteur de la Justice, magistrat mis à disposition de la Direction générale des finances publiques

10h45 Pause

11h00 Les procédures de contrôle fiscal et de contrôle d'assiette des cotisations sociales

- **Stéphane CREANGE**, chef du service de la sécurité juridique et du contrôle fiscal de la DGFIP
- **M^e Jean-Jacques GATINEAU**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

12h00 Échanges

12h15 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Monsieur Antoine LOUVARIS, professeur à l'université de Paris Dauphine PSL, co-directeur du master 214 (droit des affaires)

14h00 Les collaborations opérationnelles entre services de lutte contre les fraudes fiscales et sociales

- **Christophe PERRU AUX**, magistrat, directeur de l'Office national anti-fraude
- **François MUSY**, administrateur de l'Etat, directeur de la direction spécialisée de contrôle fiscal (DIRCOFI) Ile-de-France
- **Emmanuel DELLACHERIE**, directeur du contrôle de l'URSSAF (ACOSS)

15h00 Des infractions aux éléments constitutifs largement communs

Les infractions de nature à prévenir les fraudes fiscales et sociales

- **Marc SEGONDS**, professeur à l'université de Toulouse Capitole, co-directeur du master 2 de droit pénal des affaires publiques et privées

La fraude fiscale et le travail dissimulé par omission de déclaration à l'administration

- **Ida CHAFAÏ**, conseillère référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation

15h40 Escroquerie à la TVA et escroquerie à la sécurité sociale

- **Julie GALLOIS**, maître de conférences à l'université de Paris-Saclay, faculté Jean Monnet

16h00 Les sanctions pénales et non-pénales des fraudes fiscales et sociales

- **Renaud SALOMON**, avocat général à la Cour de cassation et professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL

16h20 Les autorités de répression compétentes en matière de fraudes fiscales et sociales

En matière fiscale

- **Sébastien BIGOT DE LA TOUANNE**, premier vice-procureur au Parquet national financier

En matière sociale

- **Nicolas BARRET**, premier vice-procureur, chef de la Section J2, 3^{ème} division, JUNALCO/JIRS criminalité financière

17h00 Synthèse

- **Bernard TEYSSIE**, président honoraire de l'université de Paris Panthéon-Assas

17h30 Clôture